

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Géographie 1.2			
Code	PEGH1B07SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B07SHA Géographie 2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B07SHA Géographie 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	6_PEGH1B07SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation disciplinaire et didactique en géographie contribue à l'acquisition de ressources utiles à l'enseignement de la géographie, de l'étude du milieu et des sciences humaines dans les différents degrés du secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
 - 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, par l'appropriation des textes légaux, des manuels et référentiels, d'élaborer des dispositifs d'apprentissage adaptés à l'enseignement secondaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Géographie de la Belgique en lien avec l'EDM et les notions de risques et aléas à voir en géographie.

Eléments de géographie physique : géologie et géomorphologie (roches, tectoniques des plaques, érosion, ...).

Notions du cours de FHG. Les notions théoriques telles que les migrations et/ou l'accès à l'eau et/ou les risques naturels et/ou l'étalement urbain seront envisagées ainsi que leur mise en place sur le plan didactique.

Le volet "localisation" permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires quant à la situation des objets géographiques à différentes échelles. Cette démarche permet de se familiariser avec les globes virtuels

Exercices didactiques visant à la maîtrise des différents savoirs, savoir faire et compétences présents dans les programmes d'étude du milieu (1er degré), de géographie (2ème degré) et de sciences humaines (2ème et 3ème degrés) dans le but de comprendre, maîtriser et mettre en oeuvre les compétences de ces différents programmes.

Démarches d'apprentissage

Mise ou remise en place des différents savoirs au cours d'exposés frontaux basés sur des analyses de documents
Acquisition de savoir-faire au cours de travaux pratiques ou d'étude de paysages sur le terrain.

Lecture commentée des programmes

Acquisition des compétences listées dans les programmes sur base de situations réelles d'apprentissage.

Chaque étudiant peut être amené à donner, en classe, un cours de maximum une période sur une matière enseignée dans

le 1er ou le 2ème degré du secondaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont disponibles pour les étudiants et dégageront des temps de questions/réponses de manière ponctuelle.

Des temps de réflexion entre étudiants et enseignants sont prévus lors de séances didactiques.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions de Boeck

Le dictionnaire de géographie des éditions Hatier

Programmes d'enseignements (Etude du Milieu, Géographie et Sciences Humaines)

Manuels d'enseignements destinés à l'enseignement secondaire

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de l'étudiant qu'il complètera par les notes dactylographiées et/ou documents distribués aux cours, les documents accessibles sur la plateforme Moodle, les lectures et ouvrages de référence présentés au cours et/ou disponibles à la bibliothèque de l'école normale.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur les éventuels travaux remis à l'examen et sur l'examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	10		
Période d'évaluation			Exe	90	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).